

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 16 septembre 2025**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil, le mardi 16 septembre 2025 à 20 h et à laquelle étaient présents les conseillers : Rémi Faucher, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois et Lorraine Demers sous la présidence du maire Louis-Georges Simard formant quorum.

Monsieur Gilles Martin, conseiller, est absent.

Madame Marina Parent, directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1) Ouverture de la séance

Monsieur Louis-Georges Simard ouvre la séance à 20 h 02.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des états financiers
- 4) Modification au calendrier de la séance du Conseil du 30 septembre pour le 1^{er} octobre.
- 5) Autorisation d'accès à ClicSÉQUR pour la directrice des opérations
- 6) Achat de vanne Singer pour l'usine d'eau potable
- 7) Période de questions
- 8) Levée de la séance

25-09-25

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3) Adoption des états financiers

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond Chabot a préparé les états financiers de la Municipalité de Rivière-Ouelle pour l'année 2024 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil en ont pris connaissance et se sont déclarés satisfaits ;

25-09-26

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Léo-Paul Thibault, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les états financiers de la municipalité pour l'année 2024.

ADOPTÉ

4) Modification au calendrier de la séance du Conseil du 30 septembre 2025 pour le 1^{er} octobre 2025

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Rivière-Ouelle avait prévu tenir sa séance ordinaire le 30 septembre prochain ;

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 16 septembre 2025**

ATTENDU QUE pour des raisons administratives/organisationnelles, il est nécessaire de reporter cette séance au 1^{er} octobre ;

25-09-27

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal initialement prévue le 30 septembre 2025 soit reportée et tenue le 1er octobre 2025 à 20 h, à l'endroit habituel des séances du conseil.

QUE l'avis public de ce changement de date soit donné conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes ou du Code municipal du Québec, selon le cas.

ADOPTÉ

5) Autorisation d'accès à ClicSÉQR pour la directrice des opérations

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle doit utiliser le service d'authentification ClicSÉQR afin d'accéder aux services électroniques offerts par le gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE la directrice aux opérations, madame Chantal Giroux, dans le cadre de ses fonctions, doit pouvoir accéder à ces services pour assurer la gestion administrative et opérationnelle de la Municipalité ;

25-09-28

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Faucher, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise madame Chantal Giroux, directrice aux opérations, à s'inscrire et à utiliser le service ClicSÉQR au nom de la Municipalité de Rivière-Ouelle.

QUE ladite personne soit habilitée à effectuer toute démarche administrative nécessaire à cette fin.

ADOPTÉ

6) Achat de vanne Singer pour l'usine d'eau potable

ATTENDU QU'une vanne Singer de 100 mm doit être remplacée à l'usine d'eau potable ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de LEAB Mécanique de procédé INC. de 4 900 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE le Conseil est d'accord avec cet achat ;

25-09-29

IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Demers, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte la proposition de LEAB Mécanique pour l'achat de la vanne Singer pour la somme de 4 900\$ plus taxes.

QUE la dépense soit prise à même le surplus accumulé.

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 16 septembre 2025**

QUE le Conseil autorise la directrice-générale, greffière-trésorière à faire tout ce qui est requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

7) Période de questions

8) Levée de la séance

25-09-30

II EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à 20 h 58.

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Marina Parent
Directrice générale, greffière-trésorière